

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage en application de l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales

Mercredi 28 février 2024
A 20h30, Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

2024-011 : Révision du Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation et arrêt du projet

Affiché le 19 FEV. 2024

Le Maire,



Marie-Hélène AUBERT

